PROCÈS-VERBAL

DE LA 5º RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2012-2013 DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC TENUE À MONTRÉAL, À LA FAFMRQ LE SAMEDI 13 AVRIL 2013, À 9H

Étaient présent(e)s :

Michelle Pelletier, Vice-présidente (La Petite Maison de la Miséricorde)
Alexandre Villeneuve, trésorier (Regroupement des familles monoparentales et recomposées de Laval)
Andrée Normandeau, (Association des familles monoparentales et recomposées de St-Hyacinthe)
Nancy Désormeaux, (Parents uniques des Laurentides)
Danielle Martin, (Contre Vents et Marées de Chandler)
Sylvie Lévesque, directrice générale

Absences motivées :

Céline Fortier, secrétaire (Association des familles monoparentales ou recomposées La Source) Mohammed Barhone, (Repère) Nancy Desnoyers, conseillère (Re-Nou-Vie)

1. Adoption de l'ordre du jour

Nancy Desormeaux appuyée par Andrée Normandeau propose l'adoption de l'ordre du jour avec un ajout au point 7) Divers 3) ISQ-séparation et réussite des enfants. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du 16 février 2013

Résolution:

Michelle Pelletier appuyée par Danielle Martin propose l'adoption du procès-verbal du 16 février 2013. Adopté à l'unanimité.

3. Suivi au procès-verbal

- •Comité colloque 2014 (page 3) : Michelle Pelletier fait le suivi des rencontres du comité colloque. Le comité a tenu 2 rencontres. Le colloque se tiendra sur une journée en novembre 2014. Un colloque ouvert à un plus large public. On veut avoir des conférenciers d'envergure et des ateliers, un 5 à 7 pour célébrer le 40^e anniversaire.
- Projet de loi sur les pensions alimentaires pour enfants (page 1) : Une relance sera faite auprès de la ministre Maltais après que le dossier sur les coupures à l'aide sociale sera terminé.
- •Coalition contre la privatisation (page 4) : Une journée de réflexion sur la grève sociale se tiendra le 23 avril. Nous avons droit à 3 personnes : Alexandre Villeneuve est intéressé à participer. Laurence Lagouarde représentera aussi la FAFMRQ.
- Processus d'évaluation du travail de la directrice générale (page 5): Une rencontre sera fixée avant l'AGA avec les 2 membres du conseil ; Michelle Pelletier et Alexandre Villeneuve.
- •Capsule PPP (page 5): Le lancement a eu lieu le 26 février dernier. Il y a eu très peu de nos groupes membres présents. Nous n'avons pas eu beaucoup de feed-back de nos membres. Nous profiterons de l'AGA pour relancer nos membres. Une rencontre du comité se tiendra sous peu afin de voir la suite des choses.

4. Finances: Finances et ressources humaines

A) État des revenus et dépenses au 31 mars 2013

Alexandre Villeneuve, le trésorier, présente les états des revenus et dépenses au 31 mars 2013. La vérification de nos livres est prévu pour le 7 mai prochain. On devrait terminer avec un déficit d'environ 2,000\$.

B) Proposition d'augmentation des salaires des employées (info-décision)

Une proposition est déposée par les employées à l'effet d'accorder, comme prévu aux contrats de travail, une indexation au coût de la vie suivant l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois de février, soit de 1,2% à chacune des 3 employées. De plus, une augmentation de 1,8% est proposée pour les 3 employées. Ce qui représente environ 5,500\$ pour la masse salariale 13-14.

Résolution:

Il est proposé par Nancy Désormeaux, appuyée par Alexandre Villeneuve, d'accepter la proposition déposée par les employées à l'effet d'accorder aux 3 employées une indexation au coût de la vie suivant l'IPC de 1,2% pour 2013-2014 ainsi qu'une augmentation de 1,8% et ce, à compter du 1^{er} avril 2013. Cette proposition représente environ 5,500\$ de plus pour la masse salariale 2013-2014. Adopté à l'unanimité.

5. Préparation de la RN et de l'assemblée générale annuelle (7-8-9 juin 2013)

A) Proposition du plan et du déroulement de l'AGA

Une proposition de plan est déposée. L'atelier A sera sur les TICS à partir de vendredi aprèsmidi et samedi toute la jounrée. Les membres du conseil optent pour les ateliers B) action communautaire et C) L'ABC du processus juridique lors d'une séparation. Pour le reste de la proposition, tout est accepté.

B) Propositions d'amendements aux règlements généraux

Les membres conviennent qu'il est préférable de faire la discussion sur le mode d'élection de la présidence avec les membres à l'AGA. Les règlements actuels s'appliquent donc c'est-à-dire que le poste de présidente est en élection. Un point sera à l'ordre du jour de l'AGA.

C) Rapport d'activités

Il sera présenté le dimanche matin à l'AGA. Prévoir une animation interactive.

D) Priorités 13-14 du plan d'action triennal

Présenter les résultats de la discussion (power point) et la nouvelle orientation au chapitre du soutien aux membres qui a été discuté lors du dernier CA de février 2013. D'autres priorités, notamment, suivi conjoints de fait (comité consultaif), fiscalité des familles recomposées, colloque novembre 2014, etc.

E) Vérification (info-décision)

La vérification est en cours. La même firme APSV que l'an passée.

F) Prévisions budgétaires 13-14

Dépôt. En fonction des nouvelles orientations

G) Postes en élection

5 postes en élection, dont le poste de la présidence.

6. Dossiers:

A) Conjoints de fait : comité d'experts et Chambre des notaires

Suite au jugement de la Cour suprême, le ministre de la Justice devrait annoncer sous peu la création d'un comité consultatif sur le droit de la famille. Un comité composé de 8-10 personnes, principalement des juristes et des représentant(e)s de la Chambre des notaires. Nous avons réitéré notre intérêt à faire partie de ce comité. Sylvie Lévesque a d'ailleurs le 25 mars dernier, rencontré l'attachée politique du ministre de la Justice pour lui en faire part. Par ailleurs, la Chambre des notaires a publié une mise à jour de son sondage publié en 2007 sur les perceptions des Québécois vivant en union libre. Malgré tout le tapage médiatique fait autour de la cause d'Éric et Lola, il n'y a pas eu d'impact sur leurs perceptions. En effet, plus du tiers des Québécois pense que les conjoints de fait ont les mêmes droits que les gens mariés.

B) Dossier SDA

Ce dossier a occupé une place importante au cours des derniers mois. Le travail de concertation avec le Regroupement québécois des ressources de supervision des droits d'accès (RQRSDA) a été intense. En effet, suite à une demande de rencontre, le 31 janvier 2013, auprès de la ministre déléguée aux Services sociaux, Mme Véronique Hivon, les 4 regroupements rencontraient le 26 mars dernier les 2 ministres soient, Mmes Hivon, et Léger, ministre de la Famille, les attachés politiques et l'attaché politique du ministère de la Justice concerné aussi dans ce dossier. Ce fut une rencontre constructive et les ministres se sont engagées à trouver des solutions concrètes et structurantes, notamment au chapitre de la gouvernance qui est l'enjeu principal de ce dossier.

C) Coupures à l'aide sociale : Avis sur le règlement

Nous avons été très occupés par le dossier de l'aide sociale. En effet, le 27 février 2013, la Gazette officielle du Québec publiait un projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles. Le projet de règlement de Mme Maltais, qui devrait entrer en vigueur dès le 1^{er} juin, si le gouvernement s'entête à aller de l'avant avec les coupures programmées, viendrait priver les personnes de 55 à 57 ans, les ménages comptant deux adultes avec enfant(s) de moins de 5 ans et les personnes toxicomanes de leur allocation pour contraintes temporaires. En clair, il s'agirait d'amputer de 129 \$ par mois les revenus, déjà très insuffisants, de milliers de personnes. La FAFMRQ a émis, le 4 mars dernier, un communiqué pour dénoncer ces coupures tout à fait inacceptables, en plus d'être complètement contreproductives! Nous avons aussi, le 3 avril dernier, déposé un Avis à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, soulignant qu'il est totalement inadmissible de s'attaquer à la santé et à la dignité des personnes dans le but de les inciter à travailler! Plusieurs actions ont été initiées par le Front commun des personnes assistées sociales et le Collectif (dont la FAFMRQ a fait partie de la délégation), pour rencontrer la ministre Mme Maltais, le 7 mars dernier. Nous avons aussi pris la parole lors d'une manifestation, le 13 mars dernier, devant la Tour de la bourse, le bureau de la ministre Maltais. Il faut maintenir la pression afin de faire reculer la Ministre.

D) Maternelle 4 ans pour les enfants défavorisées

Le 14 mars dernier, la ministre de l'Éducation, Marie Malavoy a déposé le projet de loi 23 – Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans. Le projet de loi prévoit la mise en place de maternelles 4 ans dans les milieux défavorisés dès septembre prochain. Or, les familles monoparentales à faible revenu sont souvent parmi les premières ciblées par ce type de mesures. Nous avons demandé à être entendu en commission parlementaire et nous attendons une confirmation. Bien que nous ne sommes pas totalement en désaccord, nous avons des questions et surtout une position quant à la stigmatisation que cela peut entraîner pour les familles défavorisées. encore une fois on cible les familles à risque...on présume que ces familles ne sont pas en mesure de stimuler leurs enfants. Nous avons relancé le cabinet de la Ministre à ce sujet et nous comptons présenter un mémoire pour questionner les objectifs véritables du projet de loi 23.

E) Coupures dans les services de garde

La ministre de la Famille a annoncé des coupures importantes dans les services de garde au Québec. Ces coupures s'inscrivent dans la foulée de l'orientation du déficit zéro prôné par le gouvernement.

F) Rapport sur les droits humains de la LDL (validation)

Nous avons participé à la démarche pour l'élaboration du rapport sur les droits humains au Québec initié par la Ligue des droits et libertés. En effet, nous avions apporté des éléments en lien avec la lutte à la pauvreté et les dossiers que nous menons pour améliorer la situation des familles monoparentales et recomposées. Un lancement public est prévu en juin prochain. Le document est déposé. Les membres du conseil accordent leur adhésion au rapport et acceptent ainsi que le nom de la FAFMRQ y figure. Un outil d'éducation poulaire sera disponible au cours de l'automne.

G) MF: Retour de la Table des partenaires (25 avril)

Nous avons reçu un appel de la nouvelle directrice de la Direction des politiques du ministère de la Famille de l'intention de relancer la Table des partenaires des OCF. En effet, la ministre de la Famille a décidé de relancer cette table et une première rencontre se tiendra le 25 avril prochain. Les 3 regroupements (COFAQ, FQOCF et FAFMRQ) seront convoqués en plus du Regroupement pour la valorisation de la paternité et l'Association des haltes garderies comunautaires du Québec. Il semble que le mandat de la Table restera le même soit, la reconnaissance et le financement des OCF. Toutefois, comme d'autres acteurs sont invités, nous devrons nous en assurer auprès de la Ministre puisqu'elle sera présente à cette première rencontre. Par ailleurs, nous avons aussi appris que la Ministre prévoit tenir un forum sur la famille à l'automne. Nous devrions en savoir davanatge lors de la rencontre du 25 avril. À suivre...

H) Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

La campagne de financement des organismes communautaires en santé et services sociaux va bon train, dans le cadre de l'adoption des crédits ils ont obbenu une indexaiton de 2%. Par ailleurs, la Table nous a informés que le gouvernement du Québec s'apprêtait à déposer un projet de loi pour réformer la loi sur lelobbyisme. Le commissaire propose que les organismes à but non lucratif soient intégrés dans la catégorie lobbyiste d'organisation. Jusqu'à maintenant, les OBNL étaient exclus de la loi. En tant qu'organisme de défense collective des droits, nous sommes souvent appelées à rencontrer des fonctionnaires, des attachés politiques, des députés et à chaque fois, si la loi est changée, nous serons obligées de nous inscrire au registre des lobbyistes. La TRPOCB va suivre de près, l'évolution de ce dossieir et nous tiendra informés. Par ailleurs, la Table nous a aussi informé des changements concernant les numéros de charité qui touchent plusieurs organismes communautaires. Un document est déposé.

I) Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) : consultation sur les organismes communautaires à l'automne

Le RODCD dont la FAFMRQ est membre, a entrepris une campagne de mobilisation pour rehausser le financement des organismes financés par le SACAIS. Par ailleurs, le RODCD a appris que la Ministre va déposer un nouveau plan d'action sur l'action communautaire à l'automne. Le RODCD a aussi travaillé à une nouvelle proposition quant au fonds d'aide en provenance des pofits net des casinos. Une consultation est présentement en cours.

Procès-verbal de la 5^{ème} réunion du CA tenue à Montréal À la FAFMRO, le samedi 13 avril 2013, à 9h

1. Rapport de la commission sur le droit au logement (FRAPRU)

Le FRAPRU a initié cet automne une ambitieuse Commission populaire itinérante sur le droit au logement. Celle-ci a débuté ses travaux au Nunavik et les a terminés dans la communauté anishnabe de Lac Simon, après avoir parcouru les 17 régions administratives du Québec. Plus de 360 groupes et individus ont témoigné. Cette consultation sans précédent a révélé plusieurs violations du droit au logement. C'est le 20 mars que le lancement public a été fait. Laurence Lagouarde de la FAFMRQ était présente. Ce document sera d'ailleurs présenté à notre AGA de juin.

2) Rencontre au Bas de l'échelle sur la mise à jour de la revendication du salaire minimum Le 25 mars dernier, nous avons participé à une rencontre de réflexion organisée par l'organisme Au bas de l'échelle sur une révision de la revendication sur le salaire minimum.

3) ISQ-séparation et réussite des enfants:

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a publié le 9 avril dernier une étude qui avance que les séparations freinent la réussite des enfants. En effet, les parents consacrent une partie de leur énergie à la réorganisation de la vie et que, dans le tourbillon, ils ont moins de temps pour stimuler leur enfant, du moins à court terme. L'étude est déposée.

8. Évaluation de la rencontre

Très intéresant mais on déplore l'absence de membres à la rencontre.

9. Date et lieu de la prochaine rencontre

Le samedi 8 juin 2013, à 17h à Drummondville (la veille de l'AGA).

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Alexandre Villeneuve, appuyée par Danielle Martin, que la séance soit levée.

Michelle Pelletier Vice-présidente	Andrée Normandeau en remplacement de la secrétaire